

## 2014 : Une année à forte pression Piétin Echaudage

Cette année et d'une manière générale, le champignon est bien présent dans les sols.

Il attaque aussi bien **les blés ayant pour précédent du blé ou du maïs, que les orges.**

**La pression sur orge est particulièrement forte cette année.**

Les notations de cette fin de printemps, début d'été confirment que **l'année 2013/2014 est une année à piétin échaudage.**

La maladie semble très présente sur **l'ensemble du territoire**, particulièrement sur la **façade Ouest, en région Centre et dans le Nord-Est** où les essais du réseau Monsanto présentent de nombreuses attaques.

**C'est pourquoi il est indispensable d'observer l'apparition des symptômes pour détecter toute attaque.**

Pour définir une **attaque de Piétin Echaudage**, deux facteurs sont importants:

- **La fréquence de l'attaque**: qui correspond au pourcentage de pieds touché sur la parcelle.

- **L'intensité de l'attaque**: qui correspond au pourcentage de surface nécrosé sur les pieds.

Moyenne des essais Monsanto	Modalités non traitées Latitude		Modalités traitées Latitude	
	Fréquence d'attaque (%)	Intensité d'attaque (%)	Fréquence d'attaque (%)	Intensité d'attaque (%)
Blé précédent Maïs	42 %	5 %	28.6 %	1.5 %
Orge	70 %	7 %	39.4 %	1.4 %

Source : réseau expérimentation MONSANTO 2014



A droite Orge traitée Latitude, à gauche témoin non traité

Source : réseau expérimentation MONSANTO 2014

**Ces résultats mettent déjà en avant un bénéfice pour les modalités traitées Latitude®, avec une plus faible pression Piétin Echaudage dans les cultures.**

Latitude® permet de **préserver l'ensemble des composantes du rendement**, ce qui est observable même avant la récolte.

Plus d'informations sur : [www.latitudesolutions.fr](http://www.latitudesolutions.fr)

Latitude® AMM: 2000201 - 125 g/L siltiofam - Traitement des semences pour blé, orge, triticale contre le piétin échaudage, se référer à l'étiquette - Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. ® Marque déposée Monsanto Technology LLC - Monsanto SAS, 1 rue Buster Keaton 69800 St Priest - N° SIREN 420019812- N° d'agrément : RH02103. Entreprise agréée pour l'activité de distribution de produits phytosanitaires à des professionnels (site : Monsanto SAS, Eden Park, 1 rue Buster Keaton 69800 St Priest) et pour l'activité d'application des produits phytosanitaires en prestation de service (Usine de Trèbes : 20 route du Théron 11800 Trèbes - Usine de Peyrehorade : 1050 route de Pardiès 40300 Peyrehorade). Consultez les informations sur nos produits sur la base de données Phytodata : <http://www.phytodata.com/>.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**